



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 53295

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la détérioration de la situation des retraités. En effet, le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de décliner alors que les charges qu'ils ont à supporter n'en finissent pas de s'alourdir. Aussi il souhaiterait savoir s'il est envisageable de concevoir, d'une part, une déductibilité des impôts des prélèvements versés au titre de la CSG et de la CRDS et, d'autre part, une suppression des conditions de ressources ainsi qu'une augmentation du taux à un niveau de 60 % des pensions de réversion.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53295

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6306